A-154 ? NON ! Plus que jamais :

- **Non à la privatisation de la RN 154/RN12**
- **Retrait de la décision Borloo de mise en concession**

Depuis des années, organisations syndicales, associations, élus, etc exigent que le projet de privatisation de la RN-154, les travaux pharaoniques qu'il impose, le pillage des fonds publics qu'il engendre, le racket de la population qu'il organise, la destruction des terres agricoles et de l'environnement qu'il entraîne, soit annulé.

Depuis des années, des dizaines de milliers de signatures ont été recueillies. Des centaines de réunions, des milliers de citoyens et de travailleurs, d'élus rejettent cette privatisation.

En quelques mois, à nouveau 7500 signatures exigent : le "***retrait de la Décision Ministérielle***"

Les associations autour de la Fédération Environnement Eure-et-Loir : *ASCVEG - AVERN - VIVAVRE - Blaise Vallée Durable - UFC Que choisir 28 - - La Presle des Vallées - la FNAUT Centre - Jouons Collectif A154 - StPrest-Gasville/Oisème Environnement*... de nombreux élus, les organisations syndicales FO, CGT, FSU, La Coordination rurale 28 et la Confédération Paysanne 28 exigent le retrait de ce projet de privatisation

Seule une minorité de "*grands élus*" : maires d'agglo, conseillers départementaux, conseillers régionaux, en lien avec des intérêts privés du BTP (on peut supposer VINCI) veulent l'imposer

Le gouvernement veut aller vite. Il y a urgence !

Si ce projet est validé :

- Il n'y aura pratiquement plus aucune RN publique dans le département ;
- un service public qui fonctionnait par le biais de vos impôts va être supprimé;
- les agents de l'Equipement de la DIRNO seraient mutés ou licenciés.

Parallèlement, 1700 km de RD seraient déclassés et confiés à des communes qui n'ont aucun moyen de les entretenir.

Des routes entières seraient vouées à l'abandon et fermées, obligeant les salariés et riverains à effectuer des dizaines de km par jour en plus pour aller travailler ou des ambulances pour porter secours à des malades ou des blessés !

L'autoroute, c'est la privatisation.

- Ce sont les péages tout autour de Dreux et Chartres. C'est payer pour aller travailler!
- C'est un barreau coupant en deux le département et accessible qu'en un nombre limité de points.
- C'est jeter des milliers de véhicule/jours sur des voies de contournement, traversant des villages.
- C'est programmer mécaniquement des accidents et des pertes de vies humaines !

L'Autoroute A154 n'est d'aucune "UTILITÉ PUBLIQUE" !

«L'itinéraire de substitution »? Il s'agit de l'ancienne route à 2 voies, étroite, mal entretenue et qui RE-traverse plusieurs villages!

L'autoroute privée c'est le vol pur et simple du bien public : les RN 154 et RN 12, dont la mise à 4 voies a été financée par les impôts ! Ce sont encore des dizaines de millions d'Euros de "subvention" à Vinci! Car ce n'est pas une construction "ex-nihilo": **c'est la confiscation de la seule RN qui traverse le département du nord au sud ! Et de la RN 12 d'est en ouest au nord de Dreux !**

La plus part des camions ne paieront pas les péages pour des raisons de rentabilité ! Le réseau secondaire sera dégradé en quelques mois ! Et la population devrait encore payer ? Et on va nous parler de sécurité routière?

La contribution Dreux Chartres sera modeste ? Pour qui? Entre 1,5 et 4,5 euros par parcours, c'est 3 à 9 euros par jour ? Ce sont 60 à 180 euros par mois ? Qui peut payer cela pour des salaires médians de 1300 euros à peine par mois ? C'est inacceptable.

Ensemble, nous pouvons exiger l'annulation de la procédure de privatisation. Mme Royal, Mr Vidalies doivent recevoir une délégation. Le territoire de la République appartient à la République, pas aux multinationales !

Saint-Prest environnement

Jouons collectif A154

UFC Que choisir

fnaut Région Centre transport - consommation - environnement

F.E.E.L Fédération Environnement Eure & Loir

Gasville/Oisème

CR 28 Agriculteurs Ruraux

la cgt SNPTRI

la cgt UD 28

U.F.S.U.

FO la force syndicale

Confédération Paysanne